



Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/CONFEDERATION-SYNDICALE-INTERNATIONALE-CSI-en-ligne-016-230218-Cour-supreme-des.html>

CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE CSI en ligne 016/230218 Cour suprême des États-Unis : le

jugem
des mil
leu

Publication date: lundi 26 février 2018

er
; de



Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

F.S.U.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE

CSI en ligne 016/230218

Cour suprême des États-Unis : le jugement qui pourrait priver des millions de travailleurs de leurs droits syndicaux

Bruxelles, le 23 février 2018 (CSI en ligne) : Des travailleurs et travailleuses de tous les États-Unis ont participé à une Journée d'action le 24 février, quelques jours avant un jugement extrêmement important à la Cour suprême, qui pourrait priver les employé(e)s du secteur public de leurs droits de représentation syndicale et de négociation collective. L'affaire en question, « Janus vs AFSCME », est l'aboutissement de plusieurs décennies de campagnes menées par des entrepreneurs milliardaires, les frères Koch, dans le but d'affaiblir les droits des travailleurs. L'AFSCME, qui compte quelque 1,3 millions de membres, est le plus grand syndicat de fonctionnaires des États-Unis. Les conséquences de ce jugement vont bien au-delà de l'ASCFME et pourraient produire une réaction en chaîne sur l'ensemble des travailleurs des États-Unis.

La fortune familiale des frères Koch a commencé à se construire dans les années 1930 avec des investissements dans l'industrie du pétrole en Union soviétique puis avec des investissements personnellement autorisés par Adolf Hitler dans l'Allemagne nazie. Pendant de nombreuses années, la famille et ses alliés ont versé des centaines de millions de dollars dans des campagnes américaines pour supprimer les droits de vote et la syndicalisation et agir contre les personnes LGBTI, l'égalité de genre, les musulmans et les migrants.

« Les États-Unis sont déjà le pays développé où il est le plus difficile de faire valoir les droits des travailleurs. Une décision de la Cour suprême contre les travailleurs et favorable à des oligarques comme les frères Koch porterait un coup dur au droit des individus d'exercer leurs droits démocratiques à travers leur syndicat. Étant donné que le droit de se syndiquer est soutenu par une grande majorité d'Américains, et que le nombre d'adhérents syndicaux a augmenté de plus de 260.000 l'an passé, les détracteurs des syndicats s'adressent aujourd'hui à la Cour suprême pour faire obstacle à la syndicalisation des travailleurs. Nous espérons que la Cour statuera en faveur des citoyens ordinaires, et non pour défendre les intérêts particuliers des ultra riches », déclare Sharan Burrow, la secrétaire générale de la CSI.

Le 24 février trouve une résonance particulière dans l'histoire américaine du travail. En effet, cette date coïncide avec le 50ème anniversaire du très marquant premier défilé des travailleurs afro-américains de l'assainissement, en compagnie du Dr Martin Luther King Jr. à Memphis, dans le Tennessee.

« Nous soutenons fermement notre affiliée américaine AFL-CIO ainsi que tous les travailleurs et travailleuses des États-Unis, qui agissent pour mettre en échec ce projet d'entrepreneurs et veiller à ce que chaque travailleur puisse bénéficier d'une représentation syndicale », affirme Burrow.

La CSI représente 207 millions de travailleuses et de travailleurs au sein de 331 organisations affiliées nationales dans 163 pays et territoires.

<http://www.youtube.com/ITUCCSI>